



# Puplinge infos

Lettre d'information éditée par la Mairie de Puplinge

[www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch) [info@puplinge.ch](mailto:info@puplinge.ch) Tél.022 860 84 40 Fax 022 860 84 49

# Mars 2012

Lettre d'information adressée à tous les ménages, également disponible sur [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch)

Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour des informations complémentaires

Horaire d'ouverture : lundi 7h30-12h00, mardi 14h15-19h00, mercredi 13h30-17h00, jeudi 7h30-12h00, vendredi 13h30-17h00

## BIBLIOBUS

Prochains passages :

**les vendredis  
2, 16 et 30 mars 2012**

de 15h. à 18h.  
sur la place communale.

## LUOTHEQUE

Dates d'ouverture :

**jeudi 8 mars 2012  
jeudi 22 mars 2012**

de 16h. à 19h.  
Salle de la ludothèque

## VOIRIE

Prochaine levée des déchets  
encombrants :

**jeudi 29 mars 2012**

(à déposer avant 7h. du matin  
aux emplacements habituels).

## TPG : rectificatif

Au verso du dernier numéro de  
Puplinge Infos figurait la liste  
des billets et abonnements  
vendus à la mairie. Concernant  
le billet 60 minutes *Tout Genève*  
à Fr. 2.50, il s'agit d'un tarif  
REDUIT qui s'applique  
uniquement aux détenteurs de  
l'abonnement demi-tarif émis  
par les CFF et aux jeunes entre  
6 et 16 ans.

## Inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013

Vous trouverez au verso de  
cette feuille toutes les  
informations utiles concernant  
les dates d'inscription à l'école  
publique, de même qu'aux  
jardins d'enfants et à la  
garderie.

## Mairie : nouveaux horaires d'ouverture

A partir du jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012, la mairie sera ouverte tous les jours  
du lundi au vendredi durant les horaires suivants :

Lundi	7h30 à 12h00
Mardi	14h15 à 19h00
Mercredi	13h30 à 17h00 <b>NOUVEAU !</b>
Jeudi	7h30 à 12h00 <b>NOUVEAU !</b>
Vendredi	13h30 à 17h00

## APPEL : la ludothèque ALI BABA cherche une relève

Après de nombreuses années de bénévolat, le comité actuel a décidé  
de s'arrêter à la fin du mois de juin 2012. Un appel est donc lancé pour  
qu'un nouveau comité reprenne la ludothèque. Les personnes  
intéressées peuvent se rendre sur place pour rencontrer les  
responsables, les jeudis 23 février, 8 et 22 mars, 19 avril, 3 et 24 mai,  
7 et 21 juin 2012 de 16h. à 19h.



## Menus des restaurants scolaires

Depuis octobre 2008, les menus du restaurant scolaire  
de Puplinge sont labellisés *Fourchette verte*. Désormais  
ils répondent aussi à la charte *Genève Région Terre*

*Avenir (GRTA)*, à savoir :

- 1 produit GRTA par jour dans les menus (légume ou fruit ou féculent)
- 1 menu complet GRTA une fois par mois.

En plus, du pain GRTA sera servi tous les jours.

Ce label repose sur quatre principes : **la qualité** des produits agricoles  
genevois, **la proximité** qui limite les transports, **la traçabilité**  
permettant de contrôler la filière de production et **l'équité** qui assure un  
revenu correct du travail agricole.

Les menus du restaurant scolaire se trouvent sous : [www.puplinge.ch](http://www.puplinge.ch),  
rubrique « restaurant scolaire ».

## Jeunes

La mairie cherche des jeunes gens âgés de 15 ans révolus  
à 20 ans, pour de petites tâches par exemple lors de manifestations ou  
pour la distribution de « tous ménages ». L'inscription se fait en Mairie  
aux heures d'ouverture. Nous informons les jeunes déjà inscrits que  
nous disposons toujours de leurs coordonnées et qu'il n'est pas  
nécessaire pour eux de se réinscrire.

## Sécurité

Suite aux événements exceptionnels de janvier, la mairie a mis en  
place certaines mesures en lien avec la gendarmerie, les garde-  
frontières et les policiers municipaux. La réception de la Mairie dispose  
de dépliants réalisés par la gendarmerie et donnant des conseils  
pratiques. De plus, nous vous invitons à lire l'avis de la Banque  
Raiffeisen Arve & Lac (voir au verso).

./.

## Adaptation de l'agence Raiffeisen de Puplinge

Afin de conserver une agence à Puplinge, la direction de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac a décidé d'adapter les locaux pour transformer l'agence en banque électronique ouverte toute la journée et tous les jours de la semaine.

La banque Raiffeisen d'Arve et Lac souhaite pouvoir conserver une présence dans le village de Puplinge et offrir ses services aussi bien à la clientèle privée qu'aux commerçants des environs. Les événements du mois de janvier dernier ont accéléré une orientation que la banque souhaitait mettre en œuvre dans le courant des prochaines années. La future agence de Puplinge offrira à sa clientèle des possibilités modernes de traiter avec sa banque tous les jours de 6h00 à 22h00. Elle sera équipée d'appareils de dernière génération permettant de faire des prélèvements et des versements de billets de banque en francs suisses et en euros. Une extension spécialement implantée pour les commerçants permettra également de verser des pièces de monnaie.

Les locaux demeurent à leur adresse actuelle et seront accessibles 7 jours par semaine de 6h00 à 22h00. La direction de la banque rappelle que les agences de Chêne-Bourg, de Genève-Rive et de Collonge, ainsi que celle de Meinier le matin, sont disponibles pour dispenser des conseils personnalisés en cas de besoin.

Les travaux débiteront dès que possible et devraient être achevés dans le courant de l'été 2012. Dans l'intervalle, le bancomat extérieur de l'agence reste opérationnel et fonctionne 7 jours par semaine et 24 h. sur 24. Pour les versements en billets, il est ici rappelé que la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac a installé des appareils permettant ces opérations à Chêne-Bourg et Genève-Rive (24 h. sur 24) et à l'intérieur de l'agence de Meinier (6h00 à 22h00).

Dès maintenant, le personnel de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac se tient à la disposition de la clientèle pour expliquer le fonctionnement des appareils ou commander les cartes Maestro ou Conto nécessaires à leur utilisation.

## INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2012/2013

### • ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée du 27 août 2012 auront lieu à l'école de Puplinge

**le vendredi 2 mars (16h30 à 19h30) et le samedi 3 mars (9h. à 11h).**

Depuis la rentrée 2011, l'école est obligatoire pour les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet qui précède la rentrée scolaire. ATTENTION ! Les enfants âgés de 4 ans révolus en août 2011 et non inscrits à la rentrée 2011 devront obligatoirement être scolarisés en août 2012. La nouvelle organisation scolaire issue du processus HarmoS obligera ces enfants à fréquenter la 1<sup>ère</sup> année primaire (classe d'âge de 4 ans et non directement la 2<sup>e</sup> primaire correspondant à leur classe d'âge (5 ans).

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site officiel :  
[www.ge.ch/enseignement\\_primaires/inscriptions.asp](http://www.ge.ch/enseignement_primaires/inscriptions.asp)

### • JARDINS D'ENFANTS « GRENADINE » et « DIABOLO MENTHE » • GARDERIE « BABAR »

Les inscriptions des enfants pour la rentrée du 27 août 2012 auront lieu dans le pavillon scolaire situé derrière l'école

**le vendredi 2 mars (17h. à 18h.)**

Le jardin d'enfants « GRENADINE » accueille les enfants entre 2 et 4 ans et le jardin d'enfants « DIABOLO MENTHE » entre 2 ans ½ et 4 ans. Horaires : lundi / mardi / jeudi / vendredi de 8h00 à 11h30.

La garderie « BABAR » accueille les enfants entre 2 et 4 ans. Horaires : lundi / mardi / jeudi de 13h30 à 17h00.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les jardins d'enfants (le matin) et la garderie (l'après-midi) au 022/349.15.51.